

ASSOCIATION DES FAMILLES DE VERRIERES LE BUISSON

Bulletin d'adhésion de la famille

Montant de la cotisation : 18 euros

Monsieur
Prénom
Nationalité

Madame
Prénom
Nationalité

Situation familiale : marié veuf célibat concubin divorcé monoparental *

Adresse **Tél** : Fixe

Mail **Tél** : Mobile

Vos enfants mineurs et/ou majeurs

Nom - Prénom	Date de naissance	Handicapé - Mort pour la France

Règlement par chèque Espèces Don** :

Date :

Signature :

A retourner **complété et signé** accompagné de votre règlement à l'ordre de « Association des Familles »
(Association des Familles - 139 rue d'Estienne d'Orves - 91370 Verrières le Buisson)

- Partie à conserver -

*En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations au recto ont un caractère obligatoire pour l'établissement de la liste d'adhérents de notre association familiale, liste destinée à vous représenter au sein de l'UDAF (Union Départementale des Associations des Familles) et de l'UNAF (Union Nationale des Associations des Familles).

Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de l'association à laquelle vous adhérez et de l'UDAF du département.

Toutes ces informations ont un caractère strictement confidentiel et ne feront pas l'objet d'une quelconque cession à un autre organisme autre que l'UDAF. Sauf avis contraire de votre part.

Association déclarée d'Utilité Générale : Vous souhaitez faire un **don, celui-ci ouvre droit à déduction des revenus à hauteur de 66% pour les particuliers (article 200-1b du Code Général des Impôts) ou de 60% pour les entreprises (article 238 bis-1a du Code Général des Impôts) dans les limites fixées par la loi de finances. **Tout don** à notre association, donnera lieu à un **reçu fiscal** qui vous sera adressé, **sur demande**.